

Session 2014

PE1-14-PG3

Repère à reporter sur la copie

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Jeudi 13 juin 2013 – de 13h 00 à 17h 00
Première épreuve d'admissibilité

**Français et histoire, géographie
et instruction civique et morale**

Durée : 4 heures
Coefficient : 3
**Note éliminatoire : 0 à l'une
ou l'autre des parties**

**Le candidat doit traiter la partie français sur une copie distincte de celle(s) utilisée(s)
pour la partie histoire, géographie et instruction civique et morale.**

Rappel de la notation :

- première partie français : **12 points**
- seconde partie histoire, géographie et instruction civique et morale : **8 points**

Il est tenu compte, à hauteur de **trois points** maximum, de la qualité orthographique de la production des candidats.

Ce sujet contient 6 pages, numérotées de 1/6 à 6/6. Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

L'usage de la calculatrice est interdit.

N.B : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine etc. Tout manquement à cette règle entraîne l'élimination du candidat.

Si vous estimez que le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes comporte une erreur, signalez lisiblement votre remarque dans votre copie et poursuivez l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE

Questions

I. Question relative aux textes proposés (6 points)

En vous appuyant sur les textes du corpus, vous analyserez la façon dont les auteurs explorent et décrivent leur relation aux langues maternelle et seconde.

II. Questions ayant trait à la grammaire, à l'orthographe et au lexique (6 points)

1- Grammaire :

Dans ces extraits du texte 3, vous classerez et analyserez les formes soulignées :

« Elle me revient, de plus en plus difficilement, je l'avoue, en rêve ; ou quand j'entends parler ma mère et qu'au bout de vingt-quatre heures d'immersion dans cette eau désormais lointaine, je me surprends à nager assez convenablement ; ou encore quand je parle un idiome étranger - le russe ou l'anglais par exemple -, et qu'en perte de mots et de grammaire, je me cramponne à cette vieille bouée de sauvetage soudain offerte à ma disposition par la source originelle qui, après tout, ne dort pas d'un sommeil si profond. »

« Ce n'est donc pas le français qui me vient à l'aide quand je suis en panne dans un code artificiel, pas plus que si, fatiguée, je sèche sur mes additions et multiplications, mais bien le bulgare, pour me signifier que je n'ai pas perdu les commencements. »

« Mais par-dessus cette crypte enfouie, sur ce réservoir stagnant qui croupit et se délite, j'ai bâti une nouvelle demeure que j'habite et qui m'habite, et dans laquelle se déroule ce qu'on pourrait appeler, non sans prétention peut-être, la vraie vie de l'esprit et de la chair. »

2- Orthographe :

a- Vous étudierez les différentes valeurs du graphème -s- dans les mots soulignés de l'extrait suivant (texte 3) : « Elle me revient, de plus en plus difficilement, je l'avoue, en rêve ; ou quand j'entends parler ma mère et qu'au bout de vingt-quatre heures d'immersion dans cette eau désormais lointaine, je me surprends à nager assez convenablement. »

b- Vous classerez et expliquerez les transcriptions du son [s] dans cette phrase extraite du texte du texte 3 : « Ce n'est donc pas le français qui me vient à l'aide quand je suis en panne dans un code artificiel, pas plus que si, fatiguée, je sèche sur mes additions et multiplications, mais bien le bulgare, pour me signifier que je n'ai pas perdu les commencements. »

Vous pourrez organiser votre réponse sous la forme d'un tableau.

3- Lexique :

Dans le **paragraphe 2** du texte 3, vous identifierez le champ lexical dominant en relevant les occurrences qui vous semblent pertinentes et en donnerez une interprétation.

Texte 1 : W. VON HUMBOLDT, « La Différence de construction du langage dans l'humanité et l'influence qu'elle exerce sur le développement spirituel de l'espèce humaine [1830-1835] », in *Introduction à l'œuvre sur le kavi*, traduction Caussat, Paris, Seuil, 1974, p. 198.

La langue maternelle possède une force infiniment plus grande qu'une langue étrangère, auprès de l'homme cultivé aussi bien que de l'homme inculte, force telle qu'elle a, pour l'oreille qui la retrouve après une longue absence, des accents magiques, et qu'entendue loin de la patrie, elle suscite une poignante nostalgie. Il est clair que cet effet n'intéresse pas ce qu'il y a en elle de purement spirituel, la pensée ou les sentiments explicites, mais ce qu'elle a de moins explicable, et de plus individuel : l'élément phonétique. C'est comme si, en percevant cette rumeur natale, nous percevions une part de notre être.

Texte 2 : Nancy HUSTON, *Nord perdu*, Actes Sud, 1999, pp. 62-65.

Très récemment, après un débat sur l'exil et le changement de langue dans la ville d'Ajaccio, une Ecossaïse est venue me parler en aparté. « J'ai épousé un Corse, me dit-elle, et voici plus de vingt ans que j'habite ici. Nous avons quatre enfants. Je parle le français constamment et couramment, sans problème... Mais, comment dire... elle ne me *touche* pas, cette langue, et ça me désespère. » Elle en avait presque les larmes aux yeux. « Quand j'entends *bracken, leaves, fog*, je vois et je sens ce dont il s'agit, les couleurs ocre et marron, les odeurs de l'automne, l'humidité... alors que si on me dit *fougère, feuilles, brouillard*, ça me laisse de glace. Je ne sens rien. »

Oui. Parce que cette femme, pas plus que moi, n'a jamais intégré à sa chair de petite fille (comme l'ont fait tous les Français, y compris mes propres enfants) les berceuses, blagues, chuchotements, comptines, tables de multiplication, noms de départements, lectures de fond depuis les *Fables* de La Fontaine jusqu'aux *Confessions* de Rousseau.

« Et de même, poursuit cette Ecossaïse devenue corse ou cette Corse d'origine écossaise, alors que dans ma langue maternelle je suis d'une pudeur presque malade, osant à peine aller jusqu'à murmurer *God* quand je suis vraiment hors de moi, en français les pires obscénités franchissent mes lèvres sans problème. » [...]

Oui, je crois que c'était là l'essentiel : la langue française (et pas seulement ses mots tabous) était, par rapport à ma langue maternelle, moins chargée d'affect et donc moins dangereuse. Elle était froide, et je l'abordais froidement. Elle m'était égale. C'était une substance lisse et homogène, autant dire neutre. Au début, je m'en rends compte maintenant, cela me conférait une immense liberté dans l'écriture - car je ne savais pas par rapport à quoi, sur fond de quoi, j'écrivais.

Mais d'un autre côté (et pour les mêmes raisons), j'avais presque *trop* de liberté à son égard. La langue française ne m'était pas seulement égale, elle m'était indifférente. Elle ne me *disait* rien, pas plus qu'à l'Ecossaïse. Elle ne me parlait pas, ne me chantait pas, ne me berçait pas, ne me frappait pas, ne me choquait pas, ne me faisait pas peur. Elle n'était pas ma mère.

De manière fortuite, il se trouve que l'apprentissage de la langue française a coïncidé dans ma vie avec la découverte du clavecin (1971). Et que, deux ans plus tard (1973), l'abandon de ma langue maternelle a été accompagné d'un abandon analogique du piano. Ce paradigme secret, aberrant peut-être, me forme et me déforme depuis un quart de siècle. *L'anglais et le piano* : instruments maternels, émotifs, romantiques, manipulatifs, sentimentaux, grossiers, où les nuances sont soulignées, exagérées, imposées, exprimées de façon flagrante et incontournable. *Le français et le clavecin* : instruments neutres, intellectuels, liés au contrôle, à la retenue, à la maîtrise délicate, une forme d'expression plus subtile, plus monocorde, discrète et raffinée. Jamais d'explosion, jamais de surprise violente en français, ni au clavecin. Ce que je fuyais en fuyant l'anglais et le piano me semble clair.

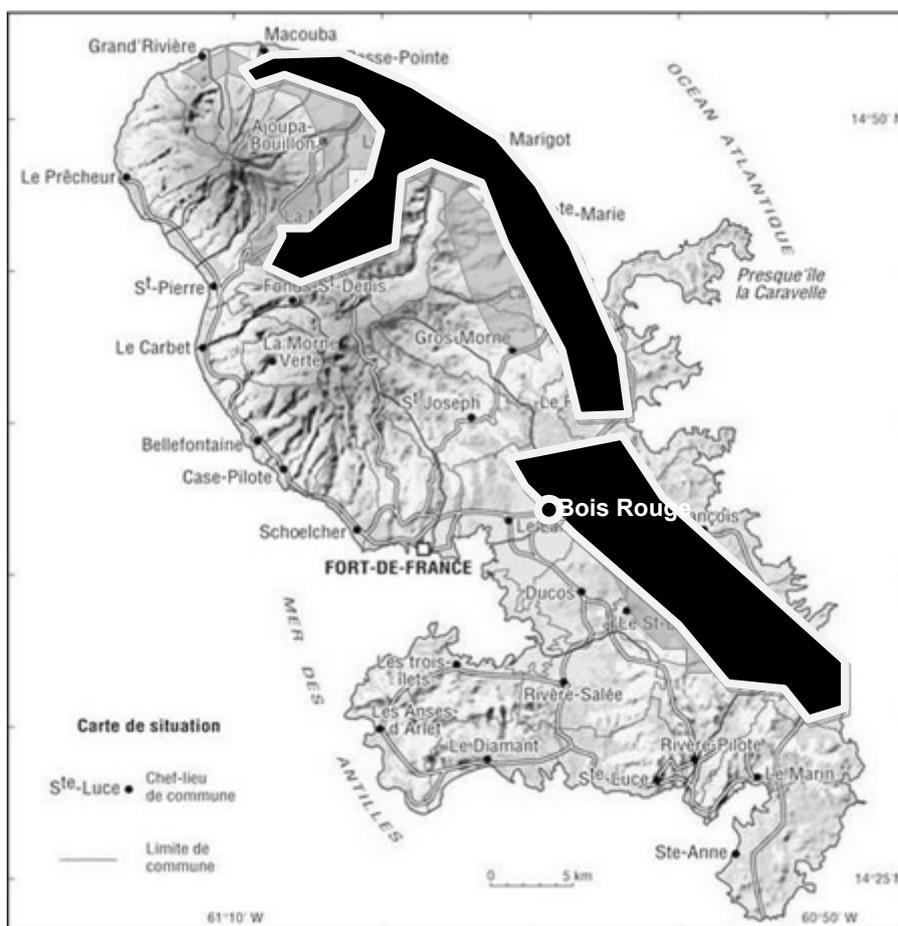
Texte 3 : Julia KRISTEVA, « Bulgarie, ma souffrance », in *L'Infini*, 51, automne 1995, pp. 42-52.

1. Quelle langue?

Je n'ai pas perdu ma langue maternelle. Elle me revient, de plus en plus difficilement, je l'avoue, en rêve ; ou quand j'entends parler ma mère et qu'au bout de vingt-quatre heures d'immersion dans cette eau désormais lointaine, je me surprends à nager assez convenablement ; ou encore quand je parle un idiome étranger - le russe ou l'anglais par exemple -, et qu'en perte de mots et de grammaire, je me cramponne à cette vieille bouée de sauvetage soudain offerte à ma disposition par la source originelle qui, après tout, ne dort pas d'un sommeil si profond. Ce n'est donc pas le français qui me vient à l'aide quand je suis en panne dans un code artificiel, pas plus que si, fatiguée, je sèche sur mes additions et multiplications, mais bien le bulgare, pour me signifier que je n'ai pas perdu les commencements.

Et pourtant, le bulgare est déjà pour moi une langue presque morte. C'est dire qu'une partie de moi s'est lentement éteinte au fur et à mesure que j'apprenais le français chez les dominicaines, puis à l'Alliance française, puis à l'université; et qu'enfin l'exil a cadavérisé ce vieux corps, pour lui en substituer un autre – d'abord fragile et artificiel, ensuite de plus en plus indispensable, et maintenant le seul vivant, le français. Je suis presque prête à croire au mythe chrétien de la résurrection quand j'ausculte cet état bifide de mon esprit et de mon corps. Je n'ai pas fait le deuil de la langue infantile au sens où un deuil "accompli" serait un détachement, une cicatrice, voire un oubli. Mais par-dessus cette crypte enfouie, sur ce réservoir stagnant qui croupit et se délite, j'ai bâti une nouvelle demeure que j'habite et qui m'habite, et dans laquelle se déroule ce qu'on pourrait appeler, non sans prétention peut-être, la vraie vie de l'esprit et de la chair.

Document 2 : Carte de la Martinique et localisation des principales zones de culture de la banane (source : répartition de la production agricole en 2007, DAF)



-  Principales zones de culture de la banane parfois associées à la culture de Canne à sucre et de fruits et légumes
-  Coopérative agricole *Banamart* du quartier de Bois Rouge (commune du Lamentin) cité dans le document 3

Document 3 : La banane un produit d'exportation (Source : L'Express, 2005, http://www.lexpress.fr/region/martinique-un-tournant-d-eacute-cisif_483534.html)

Un jeudi matin de novembre, 9 h 30, à Bois-Rouge. La cloche résonne plusieurs fois dans le haut-parleur du téléphone du président de *Banamart*, au siège du principal groupement de planteurs de l'île. Comme chaque semaine, c'est le signal du début de la conférence. A Dunkerque et à Rungis, en Martinique et en Guadeloupe, les professionnels ont rendez-vous pour un tour d'horizon du marché hebdomadaire. En moins d'une demi-heure, les planteurs antillais pourront connaître la qualité moyenne des fruits livrés aux mûrisseries ou les cours des différentes catégories de bananes en Europe. Ce matin-là, on apprend ainsi, pêle-mêle, que les ventes de jaunes (bananes mûres) ont souffert des vacances de la Toussaint, que les actions de promotion dans les hypermarchés soutiennent le marché et que l'on va battre le record du plus gros chargement, avec plus de 350 000 cartons à bord du *Fort-Saint-Louis*¹.

¹ Le Fort-Saint-Louis est un porte-conteneurs spécialisé dans les échanges entre la France d'Outre-mer et la Métropole.